

Garantie de remboursement en cas d'absence de guérison

Voici la garantie de rendement d'EXOGEN^{MD}

Avec EXOGEN, le taux de guérison des fractures qui ne guérissent pas d'elles-mêmes, c'est-à-dire des os fracturés non ressoudés, est de 86 %¹. La garantie de rendement d'EXOGEN est un programme de Bioventus qui rembourse aux patients la somme qu'ils ont déboursée pour payer EXOGEN si aucune progression de la guérison n'est démontrée, selon les critères énoncés plus bas. Il est essentiel de suivre le traitement prescrit jusqu'à votre rétablissement.

Critères

Tous les patients qui ont acheté un appareil EXOGEN conçu pour le traitement des os fracturés non ressoudés qui a été prescrit par un médecin qualifié dans le but de traiter un os fracturé non ressoudé* (lorsque la fracture est stable, sans déplacement) et dont l'écart interfragmentaire est inférieur à 10 millimètres (sauf les fractures vertébrales et crâniennes) sont admissibles. Tous les patients doivent s'inscrire auprès de Bioventus dans les 30 jours suivant leur traitement initial.

Les patients doivent traiter leurs os fracturés non ressoudés à l'aide d'EXOGEN conformément aux directives d'utilisation du produit pendant au moins 120 jours et avoir observé le traitement à au moins 90 %.

Évaluation

L'absence de guérison (progression vers la consolidation osseuse) est déterminée par le médecin prescripteur en comparant la radiographie de votre fracture avant l'utilisation d'EXOGEN à une autre qui a été réalisée après au moins 120 jours de traitement.

Le nouvel appareil EXOGEN contient un moniteur interne de l'utilisation par le patient qui enregistre la date, l'heure et la durée de chaque traitement. Ce moniteur sera utilisé par Bioventus pour confirmer que le traitement a été observé à au moins 90 %.

Exclusions

- Types de fractures
 - Fractures fraîches
 - Fractures instables
 - Fractures déplacées
 - Fractures dont l'écart interfragmentaire est plus grand que 10 millimètres
 - Fractures vertébrales et crâniennes
 - Fractures pathologiques
- Appareils modifiés ou trafiqués
- Patient traité à l'aide du modèle EXOGEN 4000+
- La garantie est nulle si d'autres interventions sont effectuées durant la période de traitement de 120 jours
- Le patient doit avoir acheté et obtenu EXOGEN directement auprès de Bioventus
- La garantie de rendement d'EXOGEN ne s'applique qu'aux patients à qui l'appareil a été prescrit
- Tout autre coût associé à l'achat – seule la somme versée par le patient pour payer Bioventus sera remboursée
- Valide au Canada seulement

Réclamations

Les patients peuvent communiquer avec un représentant du service à la clientèle de Bioventus, au **1-855-771-0606**, pour obtenir de l'aide. Toutes les réclamations doivent être accompagnées des éléments suivants :

1. Évaluation écrite du médecin prescripteur
2. Lettre de demande de remboursement du patient (comprenant son nom, son adresse et ses renseignements bancaires)
3. Appareil EXOGEN prescrit retourné à Bioventus

Bioventus doit recevoir les réclamations dans l'année suivant la date du premier traitement avec EXOGEN.

Garantie de remboursement en cas d'absence de guérison



Taux de traitement de

86%

pour les fractures qui ne guérissent pas d'elles-mêmes[†]

Traitement facile de

20

minutes par jour

Demandez à votre médecin de vous renseigner sur

exogen[®]

système de consolidation osseuse par ultrasons

 bioventus[®]

Reference:

1. Nolte PA, A van der Krans, P Patka, IMC Janssen, JP Ryaby et GHR Albers, « Low-intensity pulsed ultrasound in the treatment of nonunions », *J Trauma*, 2001;51(4):693-703.

[†] On considère qu'il est établi que les os ne sont pas ressoudés quand aucun signe progressif de guérison n'est visible à l'emplacement de la fracture.

Résumé des indications concernant l'utilisation du produit : EXOGEN est indiqué pour le traitement non invasif des défauts osseux (à l'exception de ceux du crâne et des vertèbres), notamment le traitement des os tardant à se ressouder, des os non ressoudés[†] des fractures de fatigue et des fusions articulaires. EXOGEN est également indiqué pour l'accélération du temps de guérison d'une fracture fraîche, de la réparation à la suite d'une ostéotomie, de la réparation à la suite de transports osseux et de la récupération après l'application de la technique d'ostéogénèse en distraction.

Il n'existe aucune contre indication connue associée à l'utilisation de l'appareil EXOGEN. L'innocuité et l'efficacité de l'appareil n'ont pas été établies chez les personnes dont le squelette n'a pas atteint sa pleine maturité, chez les femmes enceintes ou qui allaitent, chez les patients porteurs d'un stimulateur cardiaque, chez les patients subissant des fractures causées par un cancer des os ou ayant une mauvaise circulation sanguine ou des problèmes de coagulation. Certains patients peuvent présenter une sensibilité au gel utilisé pour les ultrasons. Vous obtiendrez les renseignements d'ordonnance complets dans l'emballage, en consultant le site Web www.exogen.com ou en téléphonant sans frais au service à la clientèle (1-855-771-0606). L'innocuité et l'efficacité de l'appareil n'ont pas été établies chez les personnes dont le squelette n'a pas atteint sa pleine maturité, chez les femmes enceintes ou qui allaitent, chez les patients porteurs d'un stimulateur cardiaque, chez les patients subissant des fractures causées par un cancer des os ou ayant une mauvaise circulation sanguine ou des problèmes de coagulation. Certains patients peuvent présenter une sensibilité au gel utilisé pour les ultrasons.

Bioventus Canada ULC
2425, boul. Matheson Est
8^e étage Mississauga (ON)
L4W 5K4
Canada

Service à la clientèle : 1-855-771-0606 (sans frais)

EXOGEN et le logo Bioventus sont des marques déposées de Bioventus LLC.

www.BioventusGlobal.com
www.exogen.com

© 2014 Bioventus LLC
000491A 03/14